L'approbation du SAGE

Validation du SAGE par la CLE

Phase de consultation

- CG ; CR ; chambres consulaires ; communes ; groupements de communes ; EPTB ; COGEPOMI ; PNR — Délai 4 mois
- Comité de bassin — Pas de délai
- Etat et autorité environnementale — Délai 3 mois

Phase d'enquête publique

Composition dossier →

- ✓ Rapport de présentation
- ✓ projet de SAGE
- ✓ Rapport environnemental
- ✓ Avis recueillis

CLE modifie éventuellement et adopte le SAGE

Le préfet peut modifier le SAGE → La CLE donne son avis sur modification — Délai 2 mois

Préfet pilote approuve le SAGE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE